

## Informations relatives aux 5 sites contaminés

### Viège

À Viège, la pollution des eaux souterraines par des PFAS provient de l'ancienne place d'exercice des pompiers du site chimique. Ce site contaminé fait l'objet depuis l'été 2020 d'un assainissement par excavation du sous-sol pollué. Les coûts de cet assainissement sont devisés à CHF 25 mio., principalement en raison de la nécessité de traiter 41'200 m<sup>3</sup> de matériaux pollués à l'étranger (en l'occurrence à proximité de Linz en Autriche). Le pompage et traitement des eaux souterraines sera mis en fonction prochainement de façon à récupérer les polluants déjà émis dans les eaux souterraines et ceux qui ne pourront être éliminés par excavation en raison de leur mobilisation en profondeur.

### Monthey

À Monthey, des PFAS se trouvent dans la nappe en aval du site chimique et à proximité du captage du Bœuferrant. Ce puits d'eau potable est toutefois déjà hors service depuis 2 ans. Au niveau de l'investigation de détail, la 1<sup>ère</sup> étape est achevée. Sur la base des résultats d'ores et déjà obtenus, le SEN demande la mise en place d'une barrière de confinement permettant de réduire autant que possible tout nouvel apport de PFAS dans la nappe.

### Collombey

À Collombey, une pollution des eaux souterraines par des PFAS a été identifiée en aval de la raffinerie. L'investigation de détail, qui est en cours, a d'ores et déjà révélé la présence de 4 foyers de pollution en lien avec des interventions ou exercices de pompiers. La nécessité d'un confinement préalable à l'assainissement des sources est en cours d'examen par le SEN.

### Grône

À Grône, des PFAS ont été mis en évidence par le SEN dans les eaux souterraines en aval de la place d'exercice des pompiers du centre d'instruction de la protection civile. Différentes mesures permettant d'éviter de nouvelles pollutions des eaux souterraines ont été prises, dont l'utilisation de mousses incendie sans PFAS pour les exercices. Une investigation préalable est en cours. L'assainissement de la source de la pollution est nécessaire et fera l'objet d'un projet à établir par un bureau spécialisé. Dans l'intervalle, le SEN examinera si la nappe phréatique requiert un confinement.

### Evionnaz

À Evionnaz, des PFAS ont été mis en évidence dans les échantillons de chacun des 5 points de prélèvement (piézomètre) employés pour contrôler les eaux souterraines en aval du site chimique. Seuls les résultats d'un piézomètre dépassent le seuil à partir duquel il est nécessaire d'assainir la source de pollution. Le pompage et traitement des eaux souterraines prévus démarrer en août prochain, avec 24 puits de pompage et une importante installation de traitement, permettra de confiner la pollution.